

Tentatives de suicide, surmenage... au centre des impôts de Versailles, des employés sous pression

Ses collègues se sont inquiétés en recevant son message d'adieu. Une fonctionnaire a tenté de se suicider en plein service mardi matin, dans les locaux de la direction départementale des Finances publiques des Yvelines (DDFIP 78), à Versailles.

L'employée des ressources humaines a d'abord envoyé un mail à plusieurs de ses collaborateurs, terminant par ces quelques mots : « Bonne continuation, merci de votre écoute », et en signant de son nom.

Elle a ensuite rangé et nettoyé son bureau avant d'en sortir. Inquiets à la lecture de son message, ses collègues l'ont cherchée partout, avant de la retrouver aux toilettes du rez-de-chaussée, presque inconsciente. « Elle avait avalé des médicaments et tenait un courrier sur elle incriminant la direction et adressé au commissariat », indique un syndicaliste.

Si le contenu de cette lettre n'a pas été dévoilé, pour plusieurs représentants du personnel, la motivation de cette employée serait liée « à des pressions managériales et à une surcharge de travail ».

« Le management est pratiqué comme à France Télécom »

En un an et demi, les Finances publiques des Yvelines ont connu plusieurs épisodes qui auraient pu virer au drame. En décembre 2021, un autre fonctionnaire avait tenté de mettre fin à ses jours en ingérant des médicaments alors qu'il était en poste sur le site des Mureaux.

Quelques mois plus tard, un de ses collègues avait menacé de se suicider en se coupant le bras sur son lieu de travail. Dans la même période, un autre collaborateur des Mureaux a fait une tentative de suicide à son domicile.

Pour les syndicats, la situation est critique. « Le management est pratiqué comme à France Télécom, accuse Alain Boum, représentant FO. Les notations des agents sont dégradées, quand vous partez en congé votre boulot s'accumule et doit être rattrapé à votre retour, on vous dit que vous n'êtes pas assez efficace, les départs à la retraite ne sont pas renouvelés... La situation se dégrade chaque année, j'appelle ça du sabotage. »

Depuis 2019, la DDFIP 78 a perdu 305 agents — ils sont actuellement 1 500 dans les Yvelines — à la suite de suppressions de poste. Une politique appliquée à l'échelle nationale, et qui créerait des situations compliquées dans tout le territoire. « La situation globale de l'ensemble des personnels est extrêmement dégradée, confirme Isabelle Wenger-Artz pour Solidaires Finances publiques 78. Il y a trop de travail et pas assez de gens. »

« On est constamment fliqué »

Si la tentative de suicide de ce mardi a eu lieu dans les locaux à Versailles, des employés critiquent les techniques de management des supérieurs hiérarchiques intervenant sur le site des Mureaux. Depuis l'incident de décembre 2021, les encadrants ont totalement changé. Certains estiment que « la situation s'est apaisée ». D'autres évoquent un contexte toujours très difficile.

« L'un des nouveaux revendique d'être le chef, témoigne une fonctionnaire. Il vient se mettre derrière nous pour regarder ce qu'on fait, on est constamment fliqué. C'est anxiogène, j'y vais la boule au ventre. J'ai vu des collègues pleurer, tenter de se suicider, être intimidé par leur supérieur... C'est un climat de peur, je crains pour mon intégrité physique. Mais je ne dirai rien car un directeur nous a clairement dit fin 2022 que si l'on fait remonter quoi que ce soit comme incident, on aura une note de service, ce qui correspond à une sanction. Il a ajouté que ce n'était pas une menace mais une promesse ! »

Le directeur départemental des Finances publiques des Yvelines indique de son côté qu'une formation spécialisée du comité local va se réunir pour faire toute la lumière sur les événements de ce mardi et éventuellement donner des recommandations.

S'il reconnaît que de nombreux postes ont été supprimés ces dernières années, Philippe Dufresnoy pense surtout que « pour les employés qui ont des habitudes depuis des années, voir le métier évoluer avec des procédures simplifiées et numérisées, c'est moins confortable et cela demande un certain temps d'adaptation. »

« Nous sommes extrêmement attentifs sur la question du harcèlement moral, souligne-t-il. Il n'y a pas de petit signalement. Si un fonctionnaire est agressé, la protection fonctionnelle s'applique et la direction doit réprimer quand les faits sont avérés. »



par Julie Ménard

